



12 September 2018

Français

Déclaration du Barreau de Paris

Human Dimension Implementation Meeting 2018,

Varsovie , 10-21 Septembre 2018/

September 12/ Working session 4: Rule of law I, including independence of the judiciary,
right to a fair trial, democratic lawmaking

L'Avocat joue un rôle fondamental en matière d'accès aux droits et à la justice. D'ailleurs, il est considéré par les *Principes de base relatifs au rôle du barreau* des Nations unies, comme un « *agent essentiel à l'administration de la justice* ».

Indépendance, confidentialité, liberté d'expression et distinction vitale entre l'avocat et son client ou sa cause sont les principes fondamentaux qui doivent régir la profession d'avocat et qui hélas ne sont pas toujours appliqués dans plusieurs pays de l'OSCE.

Les avocats les plus menacés sont ceux qui défendent des dossiers que l'on peut considérer dans un pays donné comme sensibles. Les dossiers « sensibles » varient d'un pays à l'autre mais on observe néanmoins des constantes comme par exemple la défense des journalistes et des bloggeurs, les dossiers d'expropriations, la défense des défenseurs des droits de l'homme, des opposants politiques, des syndicalistes ou la défense de victimes de torture par les autorités étatiques.

Les avocats peuvent subir des mesures de représailles physiques directes telles que l'enlèvement, l'emprisonnement, l'hospitalisation psychiatrique ou l'assassinat. Il existe également des mesures de rétorsion plus subtiles telles que le recours à des procédures disciplinaires avec la menace permanente de la radiation. Ainsi, Au Belarus, le ministère de la Justice a le pouvoir de convoquer à tout moment les avocats devant une commission de vérification de leurs compétences, qui est devenue un véritable instrument de censure.

L'arme ultime à l'encontre d'un avocat qui dérange c'est d'en faire un prisonnier de droit commun. Les poursuites pour fraude fiscale, corruption, extorsion de fonds sont à ce titre bien souvent utilisées car elles permettent de lourdes condamnations.

Les avocats qui travaillent sur des dossiers sensibles font également parfois l'objet de telles pressions de la part des autorités qu'ils perdent alors toute clientèle rentable et subissent alors une pression économique intense. Il y a aussi toutes les entraves insidieuses à l'exercice de l'avocat lorsque l'on empêche la communication, les visites au client, lorsque l'on écoute ou perquisitionne les cabinets d'avocats. Il ne faut pas oublier non plus l'argument de la lutte contre le terrorisme qui atteint tous les pays mêmes ceux dont les droits de la défense semblaient profondément ancrés.

La journée internationale de l'avocat en danger a été en 2018 consacrée aux avocats égyptiens. Elle sera le 24 janvier 2019 consacrée aux avocats turcs qui sont victimes d'une

vague de répression de très grande ampleur puisque en 2018, 570 avocats ont été arrêtés, 1,480 font face à des poursuites et 79 ont été condamnés à de longues peines d'emprisonnement.

La profession d'avocat est de plus en plus menacée dans de nombreux pays. C'est pour cette raison que le Barreau de Paris a créé l'Observatoire international des avocats en danger qui a vocation à apporter de l'aide et du soutien aux avocats menacés partout dans le monde.

Le Barreau de Paris appelle l'OSCE à veiller au respect des Principes de base relatifs au rôle du Barreau et notamment à encourager l'indépendance des barreaux afin que ceux-ci puissent être assez forts pour jouer leur rôle de protection des avocats exerçant à titre individuel.